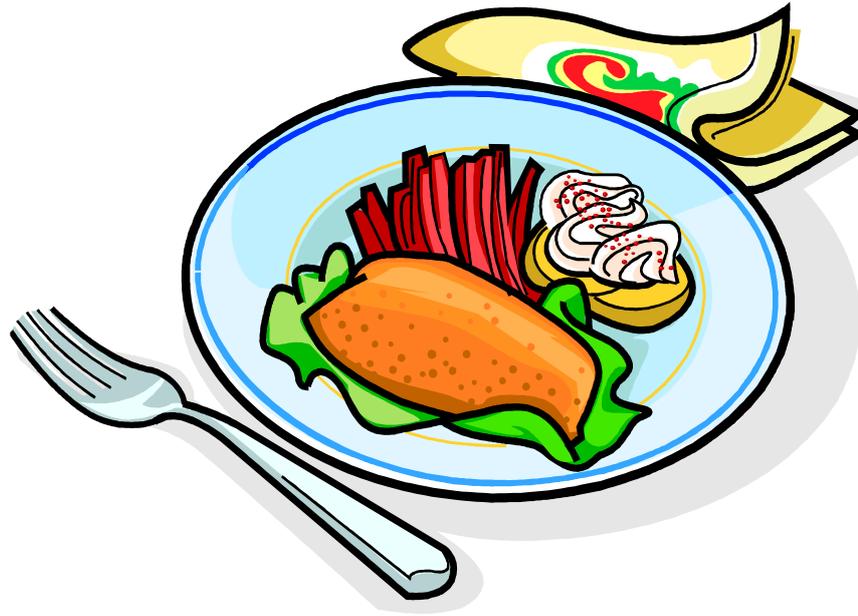


CANTINE



ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023 TARIFS

Quotient familial inférieur à 399	0.50 €
Quotient familial compris entre 400 et 599	1.00 €
Quotient familial supérieur à 600	
Repas enfants domiciliés dans la commune	3.77 €
Repas enfants domiciliés dans les communes extérieures	4.89 €
Repas occasionnel enfants et repas enseignants	6.72 €
Repas adultes	7.77 €
Tarif dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé :	
Repas fourni par la famille (intolérance alimentaire)	
- enfants domiciliés dans la commune	1.53 €
- enfants domiciliés dans une commune extérieure	2.04 €